

Réf: Dossier 392929

Avis de constitution

SOCIETE « POISSONNERIE GRACE DIVINE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA M'POUTO VILLAGE,  
Lot 03, Ilot 43 A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « POISSONNERIE GRACE DIVINE »

Objet : Vente de poissons.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA M'POUTO VILLAGE,  
Lot 03, Ilot 43 A

Dirigeant(s) M NACANABO OUSSEINI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02643 du 13/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15855/GTCA/RC/2025 du 13/03/2025

